



les petits frères
des Pauvres



Château de Gigny

Saône et Loire (71)

**Hébergement
temporaire**



© pfp



© pfp

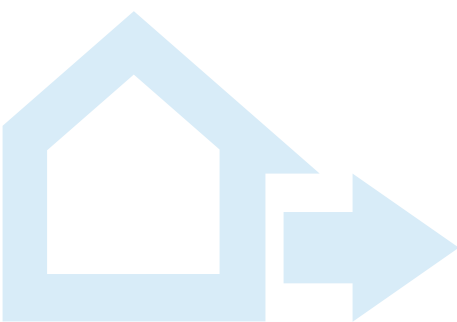


© pfp

Charme, courtoisie, gastronomie, sont les premiers souvenirs que vous garderez de cet ancien château construit en 1925, en plein cœur de la Bourgogne. Le village de 400 habitants en hiver, passe à 1 000 habitants l'été. Le Château de Gigny a été acquis par l'Association les petits frères des Pauvres en 1958 et propose à des hommes et des femmes, une solution d'accueil temporaire durant toute l'année. Depuis 2017, une extension du château sur 1 000 m² a été réalisée pour une capacité d'accueil de 24 places et des travaux de rénovation permettent d'offrir un confort mieux adapté aux personnes âgées (douche individuelle et sanitaire rehaussé dans chaque chambre) et un accès total aux personnes à mobilité réduite.

L'hébergement temporaire

- Il s'agit d'établissements accueillant des personnes âgées ne pouvant rester temporairement chez elles, permettant ainsi de contribuer au maintien à domicile.
- Il permet à la personne âgée de faire face à des situations de fragilité passagère : l'isolement saisonnier, la maladie d'un conjoint, l'absence d'un aidant familial, une fatigue passagère, des travaux au sein de son domicile...
- C'est un maillon essentiel du maintien à domicile permettant de contribuer à la stabilité des personnes âgées chez elles en respectant leur choix de vie.



Le château de Gigny, un établissement médico-social

Période d'ouverture :

Toute l'année.

Public :

Toute personne de plus de 60 ans.
GIR 1 à 6.

Admission :

Les candidatures sont à adresser directement auprès de l'établissement.
Les durées d'hébergement ne peuvent excéder 3 mois, renouvelables 1 fois.
Les candidatures de personnes domiciliées dans un autre département sont acceptées.

Aide au financement :

Habilité à l'aide sociale.

Prix à la journée :

* € par personne en chambre double.

Chambres :

20 chambres simples, 2 chambres doubles, toutes accessibles aux personnes à mobilité réduite.



*Prix TTC donné à titre indicatif et sous réserve de modifications.

■ ■ Pour répondre à la demande de soutien des aidants familiaux, permettre aux enfants ou aux proches de se reposer ou de partir en vacances, l'hébergement temporaire est un maillon essentiel du maintien à domicile.

Le château de Gigny-Sur-Saône, une petite structure à taille humaine, favorise l'échange relationnel entre tous, personnes accompagnées, bénévoles et salariés, dans une ambiance conviviale et fraternelle, qui incarne l'esprit « du comme à la maison » voulu par les petits frères des Pauvres. L'ouverture de l'accueil temporaire à l'année, avec un nouvel espace adapté aux personnes à mobilité réduite, est également un atout sur le territoire. ■ ■

La directrice de la maison

L'hébergement temporaire au château de Gigny

- Présence de salariés 24H/24 et 7j/7.
- Une équipe de salariés gère la maison au quotidien.
- Une équipe de bénévoles accompagne les résidents.
- Possibilité d'accès aux soins avec des prestataires externes : SAAD, SIAD, généraliste, infirmière libérale...
- Des animations, ateliers et sorties.
- Une petite structure à taille humaine.
- Des résidents hébergés dans un cadre de type familial.
- Une cuisine traditionnelle faite sur place et réalisée avec des produits frais.
- Un accès libre au parc.

// *J'ai pu me ressourcer durant ces quelques mois et reprendre confiance en moi en oubliant mes angoisses grâce à l'équipe de la maison qui me rassurait régulièrement. Les jeux et sorties m'ont permis aussi de créer des liens d'amitié. Pouvoir émettre des souhaits et être entendu, ce n'est pas si courant que cela. Merci à toute l'équipe.*
//

Une résidente

Plan d'accès



Château de Gigny
 1 Rue Châtelaine
 71240 GIGNY-SUR-SAÔNE

Directrice de l'établissement :
 Jacqueline Richy

gigny@petitsfreresdespauvres.fr
 03 85 44 76 32
www.petitsfreresdespauvres.fr



les petits frères
des Pauvres

Depuis, 1946, les petits frères des Pauvres, Association reconnue d'utilité publique, accompagnent dans une relation fraternelle, les personnes âgées de plus de 50 ans, souffrant de solitude, de pauvreté, d'exclusion, de maladies graves.